

# La qualité de l’habitat, condition environnementale du bien-être et du mieux vivre ensemble

## Déclaration du groupe UNAF

L’enjeu de la qualité de l’habitat pour les familles est central. L’habitat est décrit dans l’avis comme espace de vie, qui englobe le logement –maison individuelle ou appartement- le quartier, la ville ou le village avec tout ce qui est nécessaire pour la vie quotidienne des familles. L’avis a à cœur de faire des propositions concrètes pour que, de la qualité de l’habitat découle la qualité de vie et le bien-être des familles tout en recherchant ce qui peut favoriser la cohésion sociale.

Les vingt-six propositions s’articulent entre elles autour d’une idée intéressante : l’approche sous l’angle environnemental peut être source d’innovation, au service du lien social et du bien-être des habitants. Le groupe de l’UNAF partage dans leur ensemble les propositions de l’avis et note avec satisfaction le souci de traiter du milieu urbain sans oublier le monde rural.

Le groupe de l’UNAF retient avec attention la proposition qui vise à accélérer la trajectoire de la composante carbone de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques dès 2018. Cela permettrait d’obtenir des recettes budgétaires supplémentaires à consacrer prioritairement à la rénovation thermique pour le confort des familles et que leur budget soit moins tributaire du prix des énergies.

La question des mobilités actives est également importante pour la santé mais aussi pour l’environnement. L’UNAF est engagée depuis plusieurs années dans le plan vélo et marche. L’urbanisme doit redonner une place aux piétons et aux cyclistes et sécuriser leur parcours. Ceci est d’autant plus vrai que 58 % des actifs font en voiture un trajet domicile-travail inférieur à 1km.

Le groupe de l’UNAF partage les préconisations, qui mettent les habitants au cœur de la conception de leur habitat en les associant à la gouvernance des projets. L’habitat participatif en est l’illustration la plus aboutie. Il faut sortir de la logique de l’offre et s’attacher à répondre aux attentes des familles, des habitants dont les besoins évoluent tout au long de leur parcours de vie.

Enfin, l’avis met en avant le lien humain-nature comme facteur de bien-être avec la préservation de la biodiversité dans la ville et le développement d’espaces verts. Il démontre aussi comment la nature peut être le moyen de tisser du lien social avec des projets de ville comestible ou des jardins familiaux, qui mériteraient d’être développés.

Ce beau travail est une invitation à suivre Candide, qui nous dit : « *Il faut cultiver notre jardin* ». Le groupe de l’UNAF a voté l’avis.